

Quelques conseils pratico-pratiques pour réussir les étapes moins faciles

Les fiches-conseils qui suivent t'aideront
à avancer dans les étapes plus difficiles.

Dans ce cahier, tu trouveras des idées pour un futur métier et l'environnement dans lequel la personne, le témoin que tu vas rencontrer, exerce son métier. Tu te demandes peut-être comment trouver un témoin à rencontrer ? Dream te propose des pistes pour y arriver. Dream te propose aussi des astuces pour des conversations téléphoniques quand tu prendras contact avec les personnes que tu as envie de rencontrer, quelques conseils sur la Netiquette (ou comment bien communiquer sur Internet). Mais, cela ne s'arrête pas là ! Dream te donne aussi des conseils pour bien préparer ta rencontre lors du Dream Day et pour bien la vivre. Il y a, dans ce cahier, également quelques conseils sur les codes sociaux, ou comment se comporter en entreprise, ce qui se fait, ce qui ne se fait pas dans le monde professionnel ...

Bonne découverte, bonne préparation et bonne rencontre !



Des idées pour un futur métier

Tu n'as pas vraiment d'idée du (des) métier(s) que tu as envie d'exercer plus tard ?

• Pense à tes atouts et tes moteurs de motivations (cahier I 'Moi et mon projet de vie').

• Quels sont tes talents personnels, tes aptitudes, tes compétences, dans lesquelles tu es à l'aise à l'école ?

• Quelles sont tes valeurs, ce que tu crois important, les règles que tu te donnes, ce que tu veux trouver essentiellement dans ton travail pour en tirer de la satisfaction ?

• Quelles sont les langues que tu maîtrises (ou souhaites maîtriser) ?

Si tu habites en Région Wallonne, le « Plan Langues » du Forem te permet de recevoir une bourse pour partir apprendre une langue à l'étranger après ta rhéto !

• Quel est le niveau d'études que tu souhaites atteindre ?

• Qu'est-ce qui te plaît dans les métiers indiqués ?

Il y a différentes façon de faire connaissance avec différents métiers : parles-en autour de toi, écoute ce qu'en disent les gens qui te connaissent bien !

Tu trouveras encore plus d'idées sur les sites suivants:

- www.step2you.be (portraits des témoins)
- www.metiers.be (base de données sur les métiers)
- www.efp-bxl.be et www.ifapme.be (centre de formation pour des métiers de secteurs très variés)

Nous te proposons de trouver un professionnel qui exerce ce(s) métier(s) et de partir à sa rencontre pour voir comment ça se passe réellement!

Dream

Coche dans cette grille les métiers ou secteurs qui t'intéressent

SECTEURS	QUELQUES EXEMPLES DE MÉTIERS
ADMINISTRATION	Secrétaire (médicale, de direction), bibliothécaire, réceptionniste...
AGRO-ALIMENTAIRE	Production: agriculteur; éleveur; horticulteur... Transformation: boucher; boulanger; pâtissier; chocolatier; traiteur; épicier; brasseur...
ARTS - GRAPHISME	Arts: peintre, sculpteur; restaurateur d'oeuvres d'art, écrivain... Arts graphiques/design: designer (industriel, textile), graphiste, styliste, imprimeur; décorateur; photographe, webdesigner... Arts et spectacles: chanteur; comédien; danseur; musicien, metteur en scène, réalisateur...
COMMERCE	Détail: vendeur; commerçant détaillant, libraire, fleuriste... Service: coiffeur; opticien, esthéticienne, agent immobilier; agent de voyage, commerçant...
COMMUNICATION	Journaliste, animateur radio, traducteur; interprète, éditeur; copywriter... Audiovisuel: ingénieur du son, caméraman, régisseur; réalisateur... Publicité: organisateur d'événements, relations publiques, marketing...
CONSTRUCTION	Gros oeuvre: architecte, géomètre expert, maçon... Parachèvement: électricien, plombier; plafonneur; chauffagiste... Aménagement: architecte d'intérieur; menuisier; ébéniste, carreleur; peintre...
DROIT	Avocat, juge, juriste d'entreprise, magistrat, notaire, criminologue, police judiciaire... Economie et Finance Comptable, assureur; banquier; réviseur d'entreprise, analyste financier, gestionnaire, manager...
EDUCATION	Encadrement: moniteur; éducateur; puéricultrice, formateur... Enseignement: instituteur; professeur... Environnement Architecte-paysagiste, fleuriste, horticulteur; jardinier; garde-forestier; géologue, agronome, éco-conseiller; ingénieur des eaux et forêts...
HORECA - TOURISME	Restaurateur; traiteur; hôtelier; réceptionniste d'hôtel, commis de cuisine, de salle, ... Guide touristique, hôtesse de l'air; agent de voyage, pilote d'avion... Industriel - Mécanique Mécanicien, électromécanicien, électricien automobile, garagiste, soudeur; dessinateur industriel, ingénieur...
INFORMATIQUE - MULTIMEDIA	Informaticien, infographiste, programmeur informatique, webmaster...
RECHERCHE	Chercheur scientifique (chimie, physique, biologie, biotechnologie), anthropologue, archéologue, historien, laborantin...
SANTÉ - SOINS	Médical: médecin, pharmacien, vétérinaire, dentiste... Paramédical: infirmière, aide soignante, kinésithérapeute, logopède, ergothérapeute, diététicien, masseur...
SERVICES PUBLICS	Agent de police, militaire, pompier, agent de poste, politicien, fonctionnaire...
SOCIAL - HUMAIN	Assistant social, sociologue, psychologue, responsable du personnel, bénévole humanitaire...
SPORT	Moniteur de sport, sportif professionnel, professeur d'éducation physique...
TRANSPORT - LOGISTIQUE	Chauffeur; responsable logistique, magasinier...

Dans quel environnement le témoin exerce-t-il son métier ?

EXEMPLE : un médecin qui exerce dans un hôpital universitaire, ou un médecin qui exerce dans une petite clinique, ou dans son propre cabinet, ou encore qui travaille pour « Médecins Sans Frontières » n'ont pas du tout le même quotidien bien qu'ils fassent le même métier. L'un peut très bien te convenir et l'autre pas...

QUELQUES NOTIONS D'ÉCONOMIE

Sais-tu ce qu'est une entreprise ?

Une entreprise est une structure qui regroupe des personnes, du matériel, de l'argent, du savoir-faire, qui sont combinés de manière organisée pour fournir des produits ou des services à des clients avec un objectif de rentabilité (gagner de l'argent pour continuer à fonctionner)

Exemple d'entreprise qui fournit des produits : D'leteren qui distribue des voitures

Exemple d'entreprise qui fournit des services : BNP Paribas Fortis qui récolte l'épargne des gens, la gère et prête de l'argent aux gens qui ont des projets (maison, entreprise, etc....)

A la base de toute entreprise, il y a une personne (l'entrepreneur) ou un groupe de personnes qui ont décidé de créer une structure pour exercer leur activité. Ce sont le(s) créateur(s) de l'entreprise qui, parfois, la dirigent.



Secteur marchand/secteur non-marchand

Le secteur marchand reprend tous les biens et les services marchands. Les biens marchands sont des produits matériels pouvant être vendus et achetés. Les services marchands sont des services payant (ex : coiffeuse pour particulier ...) services rendus par des entreprises contre le versement d'une rémunération monétaire qui leur permet de dégager un profit.

On les oppose aux services non marchands qui sont rendus par les administrations publiques et les associations (au sens large d'institutions sans but lucratif au service des ménages, ou ISBLSM) : souvent payants, ces services ne sont pas considérés comme marchands car ils ne sont pas à l'origine d'un profit de la part de l'unité qui les produit.

Très Petite Entreprise (TPE), Petite et Moyenne Entreprise (PME) et Grande Entreprise (GE)

- **TPE :** pas de définition officielle, mais en Belgique, on considère comme une TPE, une entreprise qui compte moins de 10 salariés (en France, on parle de micro-entreprise)
- **PME :** officiellement, une PME est une entreprise qui compte entre 10 et 250 salariés. Ce qui caractérise une PME, c'est sa taille, mais également sa capacité rapide d'adaptation aux changements du marché. Une PME est parfois dirigée par la personne qui l'a créée (ou par quelqu'un de sa famille). A travers le monde, les gouvernements ont désormais conscience de l'importance des PME et de leur contribution à la croissance économique, à la cohésion sociale, à l'emploi et au développement local. Les PME représentent plus de 95% des entreprises et 60 à 70% des emplois, dans les pays de l'OCDE.
- **GE :** ce sont toutes les entreprises qui dépassent 250 salariés. Certaines sont multinationales (celles qui sont implantées dans différents pays), d'autres non...

Le marché

Un marché est un lieu où des vendeurs se réunissent pour proposer leurs produits aux consommateurs. Par extension, pour les économistes le marché est le lieu fictif où se rencontrent les offres et les demandes. Dans ce cas le marché est une institution régie par des lois et des règles sur lesquelles les économistes ont parfois de forts désaccords.

ONG (pour Organisation Non Gouvernementale) :

Les principaux critères définissant une ONG sont les suivants :

- > Constitution privée
- > But non lucratif de son action
- > Indépendance financière
- > Indépendance politique
- > Notion d'intérêt public

Certaines ONG sont dédiées à la défense des droits humains, d'autres à la protection de la nature, d'autres encore sont des organisations humanitaires, caritatives ou de développement...

Quelques exemples connus : Amnesty International, Action contre la Faim, Human Rights Watch, Greenpeace, Médecins sans Frontières, WWF, etc....

Secteur public / secteur privé

Le secteur public comprend d'une part les administrations publiques de l'État et des collectivités locales, et d'autre part les entreprises dont au moins 51 % du capital social est détenu par l'État ou des administrations nationales, régionales ou locales.

En économie, on parle généralement de secteur privé pour décrire la partie d'une économie où l'État n'intervient pas ou peu. On l'oppose au secteur public qui est principalement dirigé par l'État. On trouve dans le secteur privé : les entreprises privées, l'économie sociale, les organisations non gouvernementales (voir supra).

Secteur primaire, secondaire, tertiaire

- **Secteur primaire** : Le secteur primaire regroupe l'ensemble des activités dont la finalité consiste en une exploitation des ressources naturelles : agriculture, pêche, forêts, mines, gisements...
- **Secteur secondaire** : Le secteur secondaire regroupe l'ensemble des activités consistant en une transformation plus ou moins élaborée des matières premières (industries manufacturières, construction).
- **Secteur tertiaire** : Le secteur tertiaire recouvre un vaste champ d'activités qui va du commerce à l'administration, en passant par les transports, les activités financières et immobilières, les services aux entreprises et services aux particuliers, l'éducation, la santé et l'action sociale.

Entrepreneur- créateur

Un entrepreneur est une personne qui a créé sa propre activité, ou entreprise. On peut être entrepreneur de bien des façons : entrepreneur « classique » dans un secteur marchand, mais aussi entrepreneur culturel (dans les arts, la culture) ou encore entrepreneur soci(ét)al...


Entrepreneur sociétal (ou social) : Un entrepreneur social est une personne qui a créé une entreprise sociale. C'est une société dont les objectifs sont essentiellement sociaux, dont les surplus sont réinvestis dans la société ou la communauté pour poursuivre ces objectifs plutôt que satisfaire un besoin de maximiser les profits pour des actionnaires et des propriétaires.


Autre définition : Un entrepreneur social, ou sociétal, est un type d'entrepreneur qui se base sur l'innovation pour améliorer le monde par des solutions que peut offrir le marché. Les entrepreneurs sociaux utilisent leurs compétences et leur créativité afin d'essayer de résoudre un problème social urgent dans le but d'avoir un impact positif

Salarié, Indépendant, Fonctionnaire, Employeur


- **Salarié** : Le salarié est une personne qui s'engage à exécuter un travail, à temps plein ou à temps partiel, pour le compte d'un employeur, en contrepartie d'un salaire.
- **Indépendant** : Un indépendant est une personne physique exerçant une activité professionnelle (à titre principal ou accessoire), sans être affranchie à un contrat de travail. L'indépendant est donc son propre employeur et doit en assumer les responsabilités.
- **Fonctionnaire** : Personne qui est employé par l'Etat, qui exerce une fonction publique.
Quelques exemples : enseignant, policier, employés communaux, ...
- **Employeur** : Personne (ou structure) qui emploie du personnel.


Pistes pour trouver des témoins


 **REGARDE AUTOUR DE TOI** : un ami de tes parents, un parent d'un ami ? Dans les commerces et les entreprises de ton quartier ?

 **LES ANCIENS ÉLÈVES DE TON ÉCOLE** : Renseigne-toi auprès de tes professeurs ou du secrétariat pour savoir s'il existe une association d'anciens. Tu peux peut-être contacter les anciens élèves en obtenant leur adresse mail ou leur numéro de téléphone, en faisant paraître une demande dans la revue des anciens, en leur envoyant un courrier...

 **LES ENSEIGNANTS ET LEUR RÉSEAU D'AMIS, DE CONNAISSANCES...**

 **LES FÉDÉRATIONS PROFESSIONNELLES REGROUPEMENT TOUTES LES ENTREPRISES D'UN SECTEUR PRÉCIS**. En contactant une fédération, elle pourra peut-être te renseigner une entreprise-membre qui pourrait vous accueillir. Via le site de la Fédération des Entreprises de Belgique, tu trouveras les coordonnées d'un grand nombre de fédérations professionnelles : http://vbo-feb.be/fr/la_feb/membres/

 **INTERNET** : tu trouveras peut-être une entreprise dans le secteur ou avec le métier que tu recherches en faisant une recherche sur internet. Attention toutefois que la réussite d'une rencontre Dream tient souvent beaucoup à la personnalité du témoin... que tu ne peux pas deviner sur internet ! Essaie aussi de te renseigner sur le sérieux de l'entreprise, car sur Internet, on trouve de tout...

 **TU PEUX AUSSI CONSULTER LES PROFILS DE TÉMOINS SUR LE SITE WWW.DREAMDAY.BE** (à partir du mois de janvier). Tu veux en rencontrer un ? Demande à ton enseignant de le réserver. Attention, si vous faites appel à cette liste, vous avez droit à un témoin par +/-10 élèves.



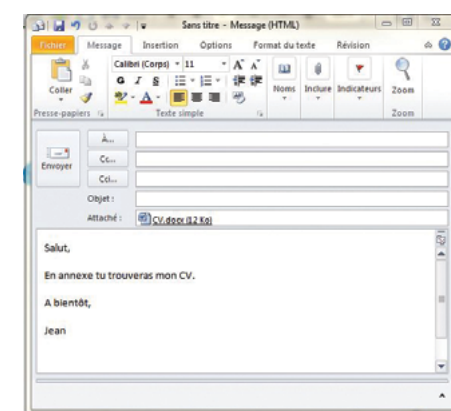
Netiquette : ce sont les règles informelles pour un usage correct d'Internet

L'ÉTIQUETTE EST UN ENSEMBLE DE NORMES SOCIALES ET DE RÈGLES DE POLITESSE QUI GOUVERNENT LE COMPORTEMENT EN SOCIÉTÉ. LE CONCEPT EST UN PEU AUSTÈRE MAIS S'AVÈRE TRÈS UTILE DANS LA VIE DE TOUS LES JOURS. LA POLITESSE, LA COURTOISIE EST IMPORTANTE, C'EST UNE COMPÉTENCE SOCIALE QUI SERT À EXPRIMER LE RESPECT PORTER À AUTRUI.

Ainsi, l'usage d'internet est également soumis à un nombre de règles implicites. Tenir compte de ces règles tient en un mot : Netiquette.

Voici quelques règles pratiques à respecter pour tes mails professionnels :

- Veille à ce que ton message ait un objet précis afin qu'il puisse être retrouvé facilement par la suite. N'utilise pas de majuscules ni de points d'exclamation dans le sujet.
- Relis ton message pour éviter les fautes de grammaire et d'orthographe
- Réponds à temps. Ta réponse doit être envoyée endéans les 48 heures, ne fût-ce que pour dire que tu as vu le message et que tu vas reprendre contact plus tard.
- Évite l'utilisation excessive d'éléments graphiques, tel qu'une typologie illisible, beaucoup de couleurs, une trame de fond surchargée. Un texte noir sur fond blanc reste la forme la plus lisible.
- Structure bien ton texte, avec un début, un milieu et une fin. Un titre, un résumé et une formule de politesse pour terminer, forment une bonne base. Tu trouveras des exemples de mail sur notre site (de la version « formelle » à la version « personnalisée »). Ils constituent un point de départ, que tu adapteras en fonction de ta question, de ton style d'écriture,...
- En fin de mail, n'oublie pas de mentionner tes coordonnées sous forme de signature. Cela permettra aux récepteurs de te contacter facilement.
- Si tu t'adresses à une personne que tu n'as rencontrée que brièvement ou seulement par téléphone, il est intéressant que tu te présentes brièvement. Ne pars pas de l'idée que le récepteur se rappelle de qui tu es.
- Tout ce que tu places sur le Net, comme des mails, une réaction, un message Facebook ne disparaît pas. Ils continuent à exister sur le Net pour toujours. Évite donc d'envoyer des messages quand tu es en colère ou sous le coup de l'émotion.



Conversations téléphoniques

Avant d'appeler...

Avant d'appeler la personne en question, réfléchis à ce que tu souhaites lui dire et lui demander.

Explique-lui en quelques phrases qui tu es et ce qu'est Dream (consulte le site pour trouver des idées ou va voir à l'arrière de ce cahier), et demande-lui si il/elle pourrait vous rencontrer. Ensuite, en fonction de la réaction de la personne, tu donneras plus ou moins de détails de contenu et de détails pratiques.

Petits conseils pour ne pas te décourager trop vite !

Tu devras probablement appeler plusieurs fois avant d'avoir la personne en ligne. C'est normal, un professionnel ne reste pas toujours derrière son ordinateur et à côté de son téléphone : il est parfois en réunion, en voiture, à l'étranger ... Ne te décourage pas trop vite ! Si après quelques essais, tu n'arrives vraiment pas à le joindre, demande son numéro de gsm ou son adresse mail à la personne qui décroche le téléphone, pour pouvoir le contacter d'une autre façon.

Nous te souhaitons de tomber sur des personnes sympas et accueillantes. Beaucoup de professionnels le sont ! Sache toutefois que parfois, à cause du stress et du nombre de choses qu'il a à faire, le professionnel peut se montrer pressé, peu disposé à t'écouter, voire même carrément énervé dans certains cas. Dis-lui alors que tu ne le dérangeras pas plus longtemps. N'oublie jamais de rester calme et poli, c'est très important par rapport à l'image que tu donnes de ton école, de toi-même et du programme Dream !



Tu trouveras des exemples de conversations téléphonique sur notre site pour bien te préparer à la conversation avec ton témoin ou la personne qui prendra l'appel.

Codes sociaux et étiquette

Réussir à l'école ne consiste pas seulement à obtenir de la connaissance, mais est aussi déterminé par ton attitude. En plus de ton langage, ton comportement compte aussi ! Partout ! En-dehors de l'école aussi !

Ta façon de te présenter est importante. C'est la première impression que les gens que tu rencontres vont avoir de toi. Elle est déterminante pour la suite de la relation. Dans une entreprise il y a aussi des règles non-écrites. Chaque entreprise/organisation a sa culture et la façon dont on est habillé en fait partie. Tu fais une meilleure première impression si tu veilles à la façon dont tu t'habilles et que tu tiens compte des 'codes vestimentaires' de l'entreprise/organisation que ce soit pour une embauche ou pour un examen.

L'étiquette est un ensemble codes sociaux et de règles de politesse. Le mot 'étiquette' paraît peut-être distingué mais est utile pour tout le monde. Cela facilite la relation sociale entre les gens. La politesse est importante dans notre société, c'est une compétence sociale. Ceci montre qu'on respecte l'autre personne.



La préparation pratique de la rencontre

Voici les sujets à aborder avec le témoin dont tu es en charge :

DATE ET HEURE : Attention : Consulte ton enseignant avant de fixer une date avec le témoin. Pour des raisons d'organisation, il sera probablement plus facile que toutes les rencontres aient lieu au même moment.

✓ **Date de la rencontre**

✓ **Heure de la rencontre**

✓ **Lieu de la rencontre** :

sur le lieu de travail du témoin :

Adresse :

Code Postal – Localité :

à l'école, dans la salle

✓ **N'oublie pas de réserver cette salle auprès de la personne en charge des horaires !**

autre :

Programme de la rencontre :

La durée de la rencontre dépend souvent du programme (intervention de collègues, visite de l'entreprise...). Généralement, une rencontre dure environ 2 heures. Tu peux parler de ce programme avec le témoin pour voir ce qu'il propose.

✓ **Coche les étapes qui constitueront votre rencontre avec le témoin :**

- présentation de votre école et de vous-mêmes
- présentation du témoin
- questions-réponses
- intervention de collègues
- visite de l'entreprise, des bureaux, d'un chantier...
- autre :

✓ **Qui sera le reporteur de la rencontre ?**

✓ **Matériel à amener :**

- de quoi écrire (papier, stylo, crayon...)
- les questions que vous avez préparées
- appareil photo ou caméra
- autre matériel nécessaire après concertation avec le témoin :